



PRUNAY

PRUNAY - EN - YVELINES • L'ABBÉ • CRACHES • MARCHAIS - PARFOND • GOURVILLE • LA CHAPELLE • VILLIERS - LANDOUE

Édito du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Si l'on fait le bilan de l'année 2010, force est de constater qu'elle a été une année dense pour les Collectivités, notamment avec la réforme de la taxe professionnelle, celle-ci étant perçue, en ce qui nous concerne, par la Communauté de Communes, une partie nous est rétrocédée.

L'année 2011 verra la mise en œuvre de la réforme des collectivités votée en novembre dernier. Que dit la loi à cet égard ?

Les intercommunalités doivent s'organiser pour ne pas laisser de communes « célibataires » sur le territoire, et les intercommunalités déjà créées peuvent se poser la question de la pertinence de leur périmètre.

Notre intercommunalité, Contrée d'Ablis Porte d'Yvelines, n'est pas simplement un groupement de circonstances mais forte de ses compétences essentielles, elle correspond au dynamisme de notre territoire et au projet que nous avons construit.

Nous défendrons avec force notre collectivité où chacun a toute sa place.

Bonne lecture.

Bien cordialement.

Jean-Pierre Malardeau



Projet de schéma d'aménagement de Gourville

- sommaire -

	Édito du Maire	Page 1	
	Sommaire - Calendrier	Page 2	
	Informations communales	Page 3	
	Passion lecture	Page 4	
	Urbanisme	Page 5	
	Aménagement du libéra	Page 6	
	Aménagement de Gourville	Page 7	
	RD 910 - Chemins agricoles	Page 8	
	Actualités associatives	Pages 9-10	
	Les brèves	Pages 11-12	

Calendrier

Dates à retenir en 2011.....



- ★ 20-27 mars Elections Cantonales
- ★ 26 mars Sortie accrobranches organisée par Zébulon
- ★ 9-25 avril Vacances scolaires
- ★ 30 avril Visite du château d'Amboise organisée par Zébulon
- ★ 1er mai Vide grenier organisé par l'association Loisirs et Culture
- ★ 25 juin Feux de la Saint-Jean organisés par l'association Loisirs et Culture

En 2009 nous avons déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, pour la commune de PRUNAY-EN-YVELINES, auprès des services de l'Etat.

L'arrêté du 13 décembre 2010 paru au Journal Officiel du 13 janvier 2011, sous le n°IOCE1032143A, nous informe que la commission interministérielle chargée de procéder à l'examen de notre demande s'est prononcée défavorablement, pour la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour notre commune, concernant la sécheresse et la réhydratation des sols.

Il ressort des rapports météorologiques de Météo France, qu'aucune période de sécheresse dite hivernale (janvier à mars) ni estivale (juillet à septembre) n'a été constatée sur le territoire de notre Commune.

RECENSEMENT

COMBIEN SOMMES-NOUS ???

ENVIRON 820 HABITANTS



Voilà, le **recensement de la population**, mis en œuvre par l'INSEE, est terminé. Mais il est encore temps de nous transmettre les bulletins de recensement que vous n'auriez pas remis à l'agent recenseur, même après la fin officielle.

Du 20 janvier au 19 février 2011, nos deux agents recenseurs (Michelle CLEMENT au sud et Claudine KELLER au nord) ont parcouru notre commune pour collecter les données qui permettront à l'INSEE de faire une photographie démographique de notre village, et de notre pays.

Les Chiffres bruts que nous avons collectés et transmis montrent que malgré la construction ou la réhabilitation d'environ 20 logements depuis 2006, notre population a peu évolué puisque nous sommes environ 822 habitants, contre 814 en 2006.

Malgré tout, la tendance s'est inversée, puisque depuis quelques années, nous perdions régulièrement des habitants du fait du départ de nos grands jeunes dans les lotissements construits il y a 20 - 30 ans.

Quelques autres chiffres :

Notre commune possède actuellement 380 logements répartis ainsi :

- 20 logements vacants ou en rénovation, 30 résidences secondaires, et donc 330 logements occupés.
- Une douzaine de nationalités d'origines différentes composent la population prunaysienne.
- Plus de trente enfants ont moins de trois ans et rejoindront les bancs de nos écoles lors des prochaines rentrées scolaires, ce qui est de bon augure pour le maintien du nombre de classes ouvertes à Prunay.

Un regret cependant. De nombreuses fiches individuelles n'ont pas été renseignées au verso, dans la partie concernant votre activité professionnelle. C'est dommage car ces données permettent d'évaluer les besoins en transport pour les trajets domicile-travail, et de mieux cerner l'évolution des métiers, donc les besoins en formation de nos enfants ou des personnes recherchant du travail.

Nous attendons maintenant le mois de décembre 2011, pour avoir les chiffres exacts calculés par l'INSEE.

Toute l'équipe du recensement vous remercie de votre accueil et de votre collaboration.

**Arrêté du Maire
Portant interdiction de stationnement
des véhicules rue d'Andret
pendant la durée des travaux
n° 16/2011**

Le Maire de la Commune de PRUNAY-EN-YVELINES

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L.2213-1, L.2213-2 et L.2213-3

Vu le Code de la route article R. 417-1

Considérant qu'il y a lieu d'interdire le stationnement des véhicules dans la rue d'Andret en raison des travaux de débardage au Libéra qui généreront une noria de poids lourds.

Considérant qu'il faut prévenir tout désagrément d'accrochage routier sur cette voie.

Considérant que ces travaux sont prévus du 17 février au 31 mars 2011

Arrête

Article 1 : le stationnement dans la totalité de la rue d'Andret est interdit des deux côtés de la voie du 17 février au 31 mars 2011.

Article 2 : le stationnement de véhicules contrevenant au présent arrêté sera considéré comme gênant aux sens des dispositions du Code de la Route.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
M. le Commandant de Brigade de Gendarmerie d'ABLIS.

Fait à PRUNAY-EN-YVELINES, le 17 février 2011

Le Maire,

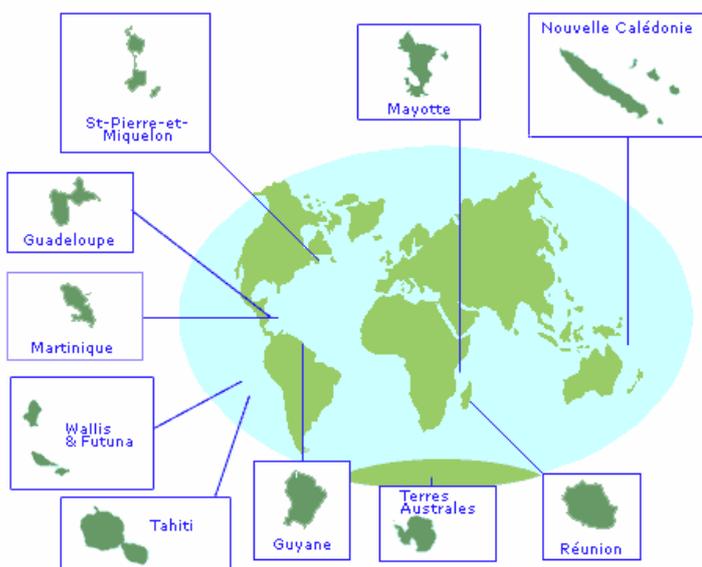
J.P. MALARDEAU

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Il y a des livres qu'il faut seulement goûter, d'autres qu'il faut dévorer, d'autres enfin, mais en petit nombre, qu'il faut pour ainsi dire mâcher et digérer.
Sir Francis Bacon homme d'état et philosophe anglais (1561-1626)

Prochain thème du mois : Outremer



Révision du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal a débattu de son projet **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (séance du 21 septembre 2010).

Il a été présenté à la population lors de la réunion publique du 1^{er} octobre 2010.

L'équipe communale a pu affirmer sa volonté politique du développement contrôlé et maîtrisé de son territoire pour ces prochaines années.

L'exposition ouverte au public dans notre salle de conseil, le recueil des avis nous confortent dans nos démarches.

Aujourd'hui les débats et échanges dans notre comité de pilotage nous permettent de construire notre nouveau plan de zonage.

En effet, le travail a repris.

L'annulation du projet de SDRIF* 2008 rejeté par le Conseil d'Etat (loi sur le Grand Paris), n'interfère pas dans la construction de notre nouveau PLU*. Nos futures zones d'habitat restent dans celles édictées par les documents antérieurs.

L'arrêt du projet, puis l'enquête publique seront nos prochains rendez-vous.

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de

Prunay-en-Yvelines

Département des Yvelines



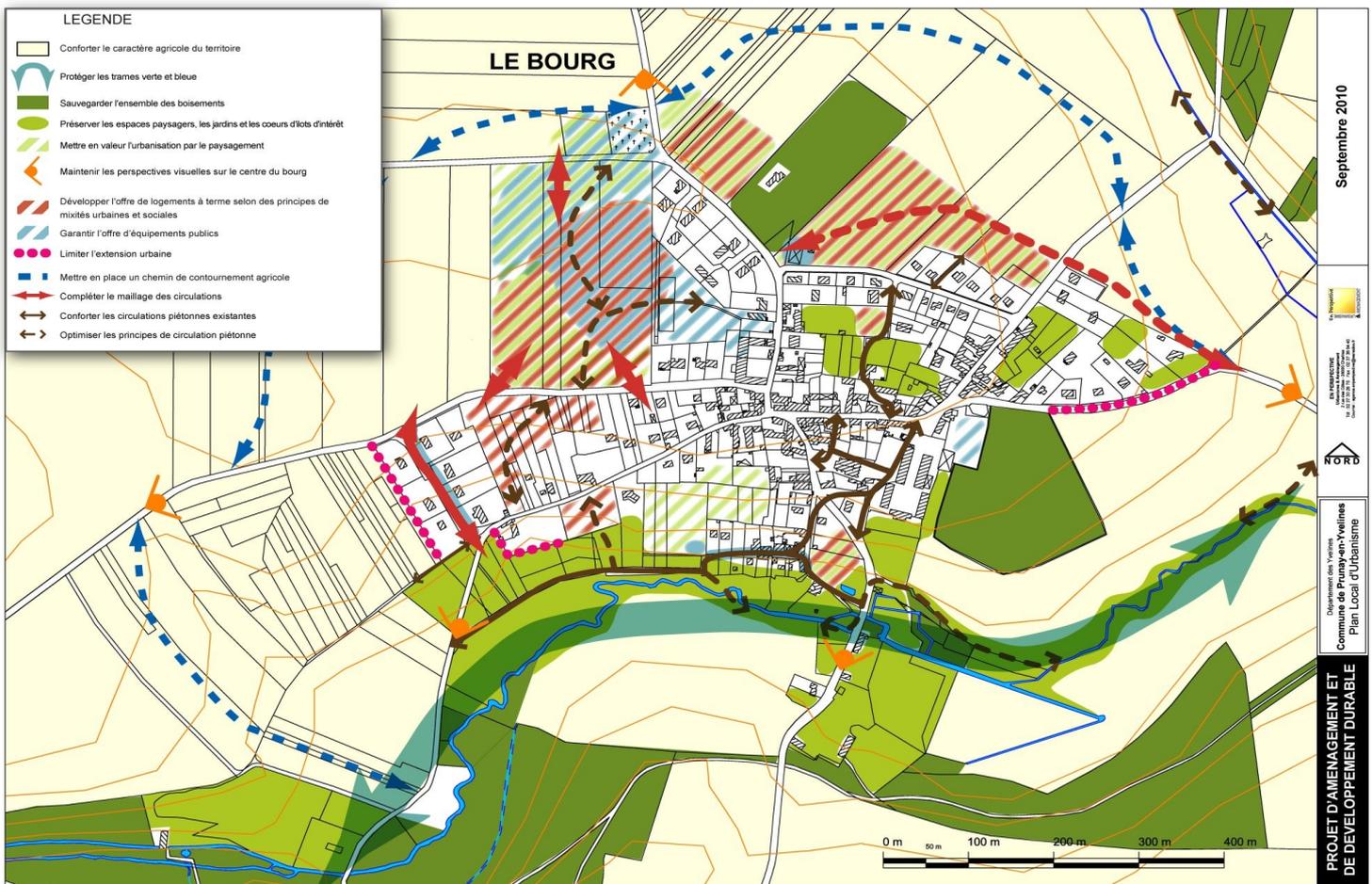
Mairie de Prunay-en-Yvelines
4, rue d'Andret
78660 Prunay-en-Yvelines
Tél : 01 30 46 07 20
Fax : 01 30 46 07 28
email : mairie.prunay-yvelines@wanadoo.fr

2 rue des Côtes
28000 Chartres
Tél : 02 37 30 26 75
Fax : 02 37 36 94 45
email : agence.enperspective@wanadoo.fr

* PLU ⇨ Plan Local d'Urbanisme

* SDRIF ⇨ Schéma Directeur de la Région Ile de France

Le PADD du Bourg



Prunay-en-Yvelines

Extrait des panneaux exposés à la

Le Libéra



Voici l'esquisse de principe de l'aménagement du Libéra.

Une certitude est l'emplacement de la zone humide bordée par des fossés drainants les bassins versants.

Pour le reste de cet espace, notre présentation vous soumet des pistes de réflexions sur son développement.

De nouveaux paysages viennent d'apparaître, intégrons-les dans notre analyse.

Nous nous rapprochons de notre Agence de Bassin pour constituer des dossiers de financement pour certains postes que nous vous précisons le moment venu.

Aujourd'hui, l'entreprise Fréon a réalisé l'abattage de sécurité de notre peupleraie. Le débardage des grumes est aussi en cours, les fûts étant destinés à l'industrie. Les branches et les têtes des arbres seront réduites en copeaux pour devenir bois de chauffage, les souches détruites par fraisage. Le terrain sera alors nettoyé au broyeur avant un apport de terre végétale nous permettant d'enherber le site avec peut-être une partie en prairie fleurie.....

Une importante noria de poids-lourds est prévue dans notre rue d'Andret, un arrêté municipal interdisant le stationnement a été pris jusqu'à la fin du mois de Mars pour prévenir tous désagréments d'accrochages routiers. Merci d'avance de votre diligence.

Rencontre avec les riverains, objectifs à atteindre, croquis d'ambiance nous ont permis d'élaborer cette première esquisse exposée dans notre salle du conseil.

Moments d'échanges, d'explications, de contradictions, de constructions qui déboucheront donc vers un aménagement forcément de synthèse.

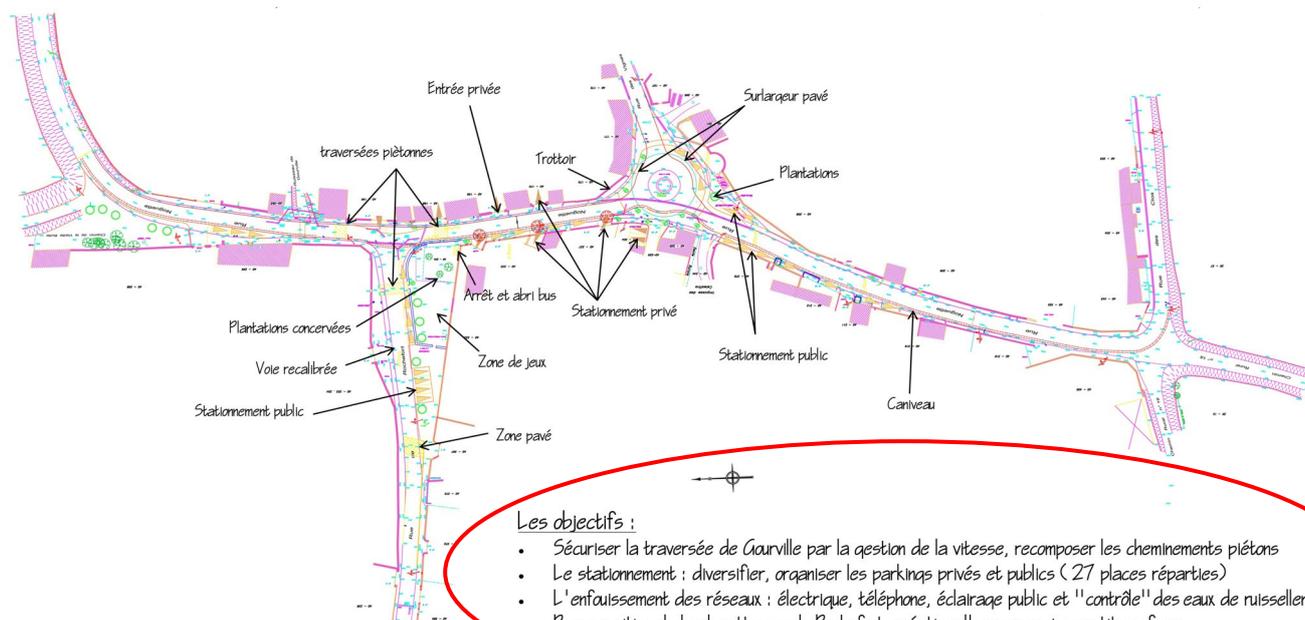
Les contraintes physiques du site sont effectivement très importantes : largeur de la rue, giration des bus, stationnement des riverains, trottoirs aux normes pour le déplacement des handicapés, etc.....

Un bureau d'études a pris le relais pour cheminer vers des plans d'exécution qui prendront bien sûr en compte l'enfouissement des réseaux.

Le budget, le phasage..... Les dossiers sont en cours, nous attendons par exemple l'accord ERDF pour leur participation financière, une demande de subvention a été sollicitée pour un nouveau abri bus, l'aire de jeux petite enfance fait partie de notre prochain contrat rural.

Début des travaux espérés pour juin 2011, en fonction du concours de nos partenaires financiers

Aménagement Gourville Esquisse synthèse, issue de la planche de réflexion



Rond-Point RD910

Les acquisitions foncières après une longue attente (purgé des droits de la SAFER) sont en cours de finalisation. Le Conseil Général des Yvelines doit lancer les appels d'offres de cette réalisation dans le 2^e semestre 2011, pour l'ouverture du chantier en 2012. Pouvons-nous imaginer en 2008 une prise en compte aussi rapide de la mise en sécurité de ce carrefour ? Non, mais restons vigilants

La mise à disposition des emprises des chemins de contournements (en pointillé vert sur la photo aérienne) souhaitée et réalisée par nos agriculteurs sera en fonction pour ce printemps.

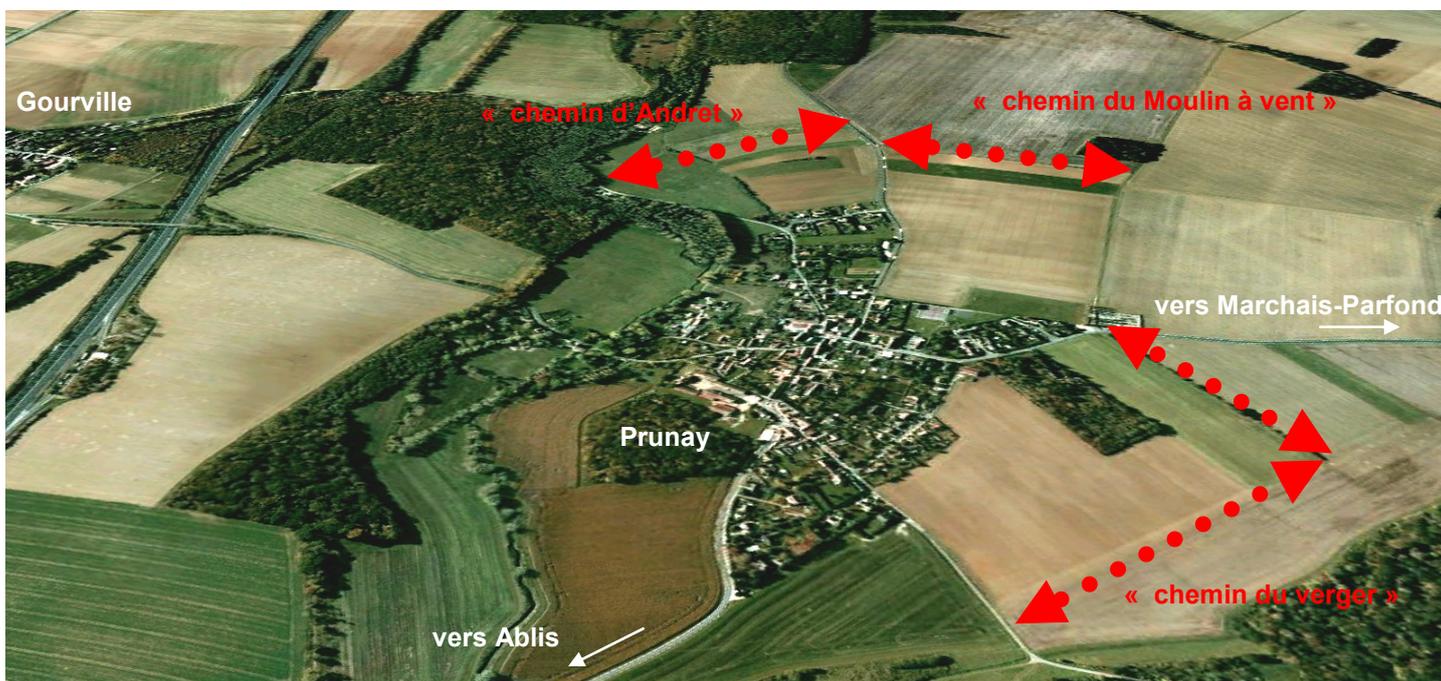


Chemins de contournement agricoles de PRUNAY

Afin de répondre aux difficultés de circulation de notre bourg, et avant de revenir aux douloureux sujets du partage de nos rues (piétons et automobiles), il nous a semblé indispensable de travailler en premier lieu sur cet ambitieux projet : la création de chemins de contournement agricoles de PRUNAY.

Grâce à la bonne volonté de chacun, nous pouvons aujourd'hui vous présenter son tracé, arrêté par des accords de principe avec la majorité des propriétaires (99%).

Leur mise en service, si le dossier continue à bien cheminer pourra intervenir sans doute cet automne et être intégrée dans le futur projet des liaisons douces de notre Communauté de Communes : la CAPY.



A.P.Y.K



Notre association créée en 2004 est à l'origine du jumelage de Prunay en Yvelines et de Kreuth, commune de Bavière, située à 50 km de Munich, proche de la frontière autrichienne.

Chaque année, une rencontre est organisée. Prunay en Yvelines a reçu ses amis Bavarois en septembre 2010. Kreuth nous accueillera en septembre 2011. Il s'agit de rencontres toujours chaleureuses et enrichissantes. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour en savoir plus sur l'intérêt multiple (économique, culturel, historique et principalement amical) de ces rencontres, nous vous invitons à découvrir le site www.fplusd.org.

L'adhésion à l'APYK comporte une cotisation annuelle de 20 euros par personne. Elle est gratuite pour les jeunes de moins de 18 ans.

Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter Nicole LEFOUL au 01 30 59 08 42 ou à l'adresse suivante : nicole.lefoul@wanadoo.fr

L'assemblée Générale de l'APYK a eu lieu le 4 janvier 2011 beaucoup de ses membres avaient répondu à l'invitation. Après le rapport moral et financier de l'année 2010, il a été procédé au renouvellement du conseil d'administration le nouveau bureau s'est mis en place.

Nicole Lefoul : présidente

Odile Coolen : vice présidente

Bertrand Fermeaux : trésorier

Virginie Malardeau : secrétaire

Les dates de notre prochain voyage vers Kreuth ont été retenues et seront proposées à nos amis bavarois pour confirmation, il s'agit du 1^{er} au 4 septembre 2011.

Faute d'inscriptions suffisantes, les cours d'allemand n'ont pas été reconduits. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

ZEBULON



Zébulon entame son troisième tour de manège.

Sportives, touristiques, ludiques ... Que de nouvelles étapes !

En 2011, les activités qui vous sont proposées seront plutôt orientées vers des sorties collectives, tout en conservant le concept de manifestations en lieu et place de Prunay ou de ses hameaux.

La première activité-sortie, répondant à une grande demande, sera l'Accrobranches. Activité accessible à tous ! Et quand Zébulon dit «accessible à tous», il veut dire à TOUS : petits, moyens, grands, jeunes, pas jeunes, sportifs, pas sportifs. Même pour ceux qui craignent les courbatures du lendemain. Activité d'extérieur et de nature, qui demande un peu de concentration, surtout en ce qui concerne l'équipement. Et même si vous ne souhaitez pas pratiquer l'activité, vous pouvez toujours nous accompagner et découvrir les performances des Prunaysiens le 26 mars au tarif de 4 à 10 €, selon âge et niveau, gratuit pour les accompagnateurs. Covoiturage.



Le mois suivant, Zébulon vous emmène à Amboise (Indre et Loire) : déposant son reflet sur la Loire, Amboise, cité royale et terre d'accueil de Léonard de Vinci vous invite à découvrir toutes ses richesses culturelles, naturelles, artisanales et gastronomiques. Visite du château, journée libre que vous organiserez à votre convenance ou à l'aide des suggestions de Zébulon. Une jolie promenade, sur la Loire, en canoë est prévue pour ceux qui le souhaitent. Un carnet de voyage vous sera fourni – 30 avril – 18 € par participant – Départ en car.

Nous vous conseillons de vous inscrire dès maintenant, afin de ne pas louper les départs, et de faciliter notre organisation, nos réservations.

VIDE-GRENIERS

Le printemps ne va plus tarder et avec lui arrive son grand nettoyage. Profitez-en pour vous inscrire dès maintenant au prochain vide-greniers qui aura lieu le 1^{er} mai. Réservation des places auprès de Mme Venel au 01.30.59.04.76 ou mcvenel@orange.fr.



Nous accueillerons les véhicules anciens pour une exposition statique et une petite tournée dans le village. Les possesseurs de ce type de voiture, moto, vélo, motocyclette, vélomoteur, et autre dénomination qui souhaitent partager leur passion sont priés de se faire connaître au même numéro.

Comme d'habitude, il y aura restauration sur place avec saucisses, merguez, andouillettes, brochettes, frites, sandwiches, bière pression et autres boissons.

Le soleil et un peu de chaleur sont également conviés à cette manifestation très prisée dans la région.

COMMUNICATION

Les personnes qui souhaitent animer avec entrain notre commune et désireuses d'intégrer le comité des fêtes en tant que membre actif sont priées de se faire connaître auprès de Richard Venel, président.



LE COIN DU JARDINIER

« Neige en Février, bon temps pour les Blés »



Et oui l'hiver n'est pas fini, et de la neige en février, c'est bon pour alimenter les nappes phréatiques, même si cela ne nous fait pas particulièrement plaisir sur la route.

Mais quand nous allons mettre les pieds sur nos gazons, horreur, ils sont pleins de mousse !!!

Comment s'en débarrasser ?

D'abord, s'il y a de la mousse, c'est avant tout parce qu'il y a beaucoup d'humidité qui stagne à la surface du sol. Normal avec nos sols plutôt argileux. Et donc une première piste : le drainage, mais c'est difficile à mettre en œuvre.

Je vous propose une deuxième piste : enlever la mousse. En effet c'est un végétal qui stocke l'eau et garde le sol humide, même si le temps est au sec.

Deuxième cause de l'abondance de mousse : le pH du sol trop acide. Sur un sol plus calcaire, il y aura moins de problèmes. Donc, ne pas hésiter à chauler le sol en épandant de la chaux, ou de la cyanamide de chaux. Par contre, il faut éviter le sulfate de fer, qui acidifie le sol.

En fait, il faut combiner toutes les méthodes.

Pour arracher la mousse, le râteau est bien mais fatigant. Louez donc, ou investissez dans un scarificateur. C'est une sorte de tondeuse qui va arracher la mousse et griffer le sol. Il faut cependant attendre une période plus sèche.

Ensuite prenez le temps d'apporter de la chaux.

Enfin si vous êtes plein de courage, aérer le sol en le décompactant avec des outils pointus ou des semelles spéciales munies de pointes.

Bon courage à tous.

Si votre antenne de TV est dirigée sur Paris, le passage à la télé tout numérique? est le 8 mars 2011

Le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT (Télévision Numérique Terrestre) ou un autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique)

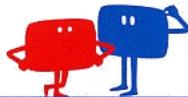
Quand?

! En Ile-de-France, c'est le 8 mars 2011.

Jusqu'au 8 mars 2011, allumage progressif de nouveaux émetteurs TNT pour compléter et améliorer la couverture TNT de ma région.

Dans la nuit du 7 au 8 mars, tous les émetteurs (analogiques et numériques) seront éteints. La réception de la télévision par l'antenne râteau sera temporairement interrompue.

Le 8 mars, seuls les émetteurs numériques seront progressivement rallumés. Certaines chaînes changeront de canal.



À QUOI ÇA SERT ?

L'arrêt de la diffusion analogique libère des fréquences qui seront utilisées pour créer de nouvelles chaînes (notamment des chaînes en haute définition) et de nouveaux services (Internet haut débit sur tout le territoire).

Existe-t-il des aides ?

Afin de permettre à tous d'accéder à la télé tout numérique, l'État a prévu:

des aides financières pour l'achat, l'adaptation ou l'installation d'une réception numérique dans ma résidence principale.

une assistance technique pour la mise en service de mon poste principal et/ou la recherche et la mémorisation des chaînes.

Cette aide gratuite à domicile est réservée aux foyers de plus de 70 ans ou souffrant d'un handicap > 80 %.

Pour plus d'informations sur ces aides, je contacte

www.tousaunumerique.fr

ou le **0970 818 818**

(numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h)

ou je télécharge le formulaire sur www.tousaunumerique.fr

Suis-je concerné(e) ?

Oui, si je reçois la télé par une antenne râteau ou une antenne intérieure sur un de mes postes.

Non, si je reçois la télé par ADSL, le câble ou le satellite* et si aucun de mes postes n'est relié à une antenne râteau.

* La diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par le satellite AB3 s'arrêtera le 30 novembre 2011.

Que dois-je faire?

Je reçois les 6 chaînes analogiques ou moins :

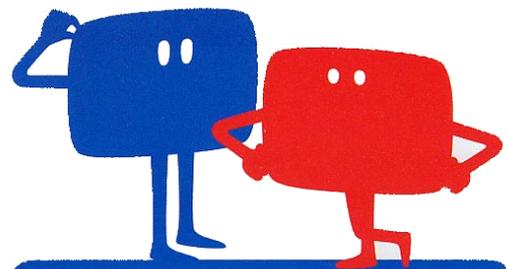
Avant le passage, je vois défiler un bandeau d'information, j'équipe alors chacun de mes postes reliés à l'antenne râteau ou intérieure d'un mode de réception numérique.

Après le passage, je recherche et mémorise les nouveaux canaux des chaînes sur tous ces postes.

! Tous mes postes doivent être adaptés à la réception numérique, sinon ils ne recevront plus la télévision.

Je reçois déjà la TNT par une antenne râteau ou une antenne intérieure : je suis déjà équipé(e) mais, après le passage, je recherche et mémorise les nouveaux canaux des chaînes sur tous les postes reliés à mon antenne râteau.

Ile-de-France



**Mon passage à la télé
tout numérique?
C'est le
8 mars 2011!**

Décès

André GRIZON le 14 janvier 2011

Toutes nos sincères condoléances à la famille.

Naissances

Zoé GOULAMHOUSSEN le 7 janvier 2011

Ruben COHEN-SOLAL le 26 janvier 2011

Tous nos vœux aux bébés et félicitations aux parents.

Les dictons de saison

*Beaucoup d'étoiles pour la nuit des Rois
sécheresse en été tu auras.*

*Ciel clair à la Saint-Romain c'est beaucoup
de biens et de bon vin.*



VOS DROITS ET VOS DEMARCHES
La réponse de l'administration
à vos questions.

Sur internet: service-public.fr

Par téléphone : 3939 allo service public

Du lundi au vendredi de 8h à 20h00

Le samedi de 8h30 à 18h00

Coût d'une communication locale à partir d'un
poste fixe.

URGENCES

Pompiers 18

Urgences européennes 112

Gendarmerie 17

S.A.M.U 15

PRUNAY N°103

● **Directeur de Publication :**

Jean-Pierre Malardeau

● **Conception :**

Claude Despois

● **Membres du comité de rédaction :**

Michelle Clément, Bertrand de Molliens,

Anne-Marie Fermeaux, Bernard Jouve,

Maité Bousquet, Nicole Pommereau,

Christiane Robillard.

*Photos et impression mairie de Prunay en
Yvelines.*

ELECTIONS

Elections Cantonales

Les 20 - 27 mars 2011



Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 20h

Recensement Militaire
2^{ème} période 2011

- **Jeunes gens et filles nés entre le 1^{er} mars 1995 et le 30 juin 1995, faites vous recenser à la Mairie avant le 30 juin 2011.**
- Présentez vous avec le livret de famille et votre carte nationale d'identité.
- Si vous avez oublié de vous faire recenser avant cette date, veuillez cependant passer à la Mairie.

**Téléphone du Bureau du Service National
de Versailles**

01 30 97 54 54 ou 01 30 97 54 55

bsn-ver@dsn.sga.defense.gouv.fr

Numéros de téléphones utiles

École de Prunay.....	01 30 59 18 57
Garderie.....	01 34 84 43 05
Accueil de Loisirs.....	01 30 46 01 57
CAPY.....	01 30 46 07 56
SIAEP (Syndicat des Eaux).....	01 30 88 07 50
SICTOM (ordures ménagères).....	08 00 49 50 61

MAIRIE DE PRUNAY - 4, rue d'Andret - 78660 Prunay-en-Yvelines

Tél. : 01 30 46 07 20 - Fax : 01 30 46 07 28 - e-mail : mairie.prunay-yvelines@wanadoo.fr

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h - Lundi, jeudi, vendredi de 14h à 17h - Mardi de 14h à 19h

Permanence du Maire : Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous